

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Bouzy de 1856 à 1877

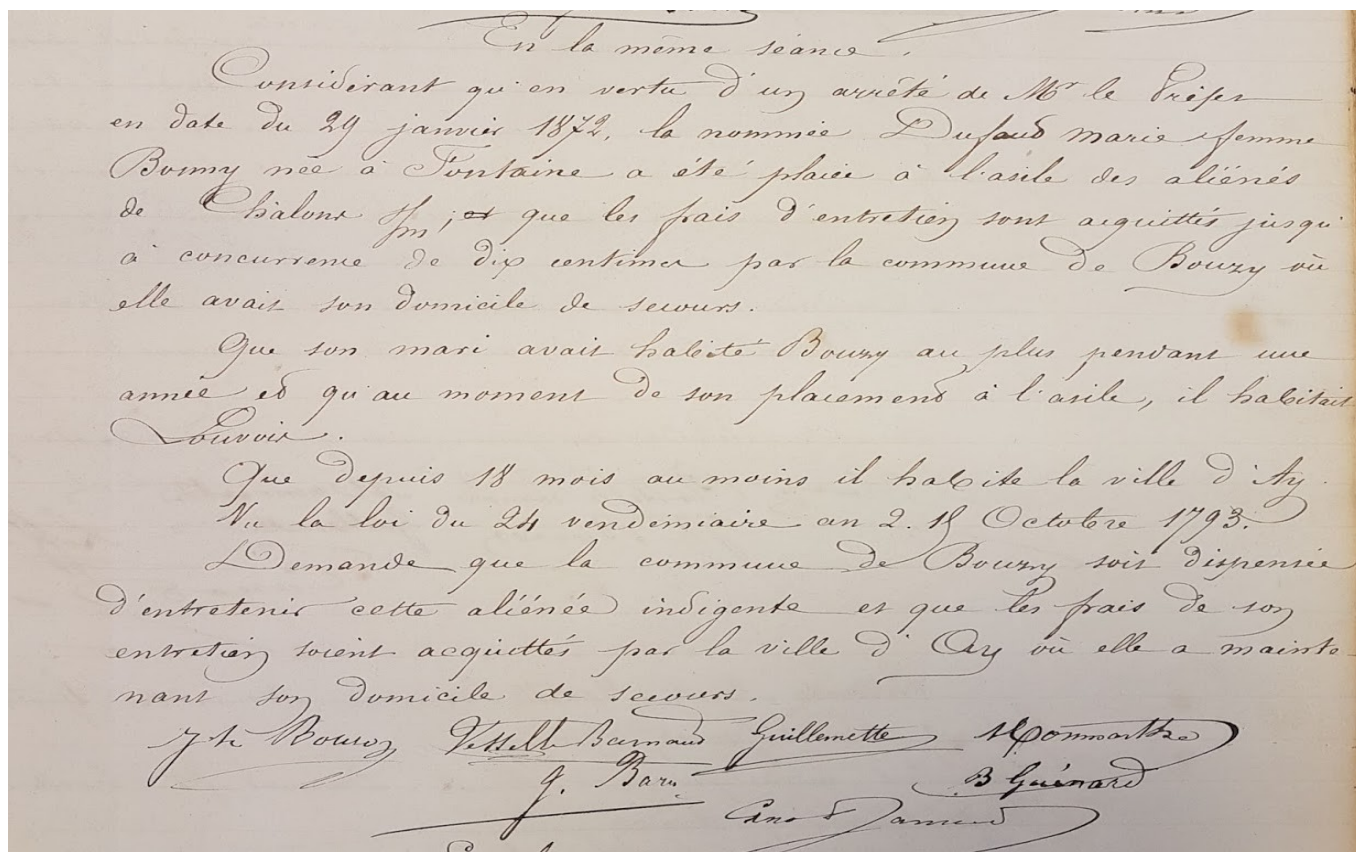
-0-

Archives Départementales de Châlons-en-Champagne – Edepot17681

-0-

fiche n°108

14 mai 1874 – Délibération relative aux frais d'entretien d'une aliénée indigente transmis à la ville d'Aÿ



« Le quatorze mai mil huit cent soixante quatorze, considérant qu'en vertu d'un arrêté de Monsieur le Préfet, en date du 29 janvier 1872, la nommée Dufaut Marie femme Bonny, née à Fontaine, a été placée à l'asile des aliénés de Châlons-sur-Marne ;
Que les frais d'entretien sont acquittés jusqu'à concurrence de dix centimes par la commune de Bouzy où elle avait son domicile de secours ;
Que son mari avait habité Bouzy au plus pendant une année et qu'au moment de son placement à l'asile, il habitait Louvois ;
Que depuis 18 mois au moins, il habite la ville d'Aÿ ;
Vu la loi du 24 vendémiaire an 2 (15 octobre 1793) ;
Demande que la commune de Bouzy soit dispensée d'entretenir cette aliénée indigente et que les frais de son entretien soient acquittés par la ville d'Aÿ où elle a maintenant son domicile de secours »